

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du 9 novembre 2020

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 38, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h45

#### Etaient présents à la CCL :

**Audeux** : Mme Françoise GALLIOU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kevin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : Mme Hélène ASTRIC ANSART Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Franois : M. Emile BOURGEOIS Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Claude MAIRE Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN représenté par son suppléant M. Dominique LHOMME Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoit VUILLEMIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Loïc ALLAIN Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

#### Etaient présents en visioconférence :

**Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Besançon : Mme Pascale BILLEREY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaick CHAUVET, M. Philippe CREMER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, Mme Christine WERTHE, **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON, **Champagney** : M. Olivier LEGAIN, **Champoux** : M. Romain VIENET, **Fontain** : Mme Martine DONEY Geneuille : M. Patrick OUDOT représenté par sa suppléante Mme Sandrine BOUTARD Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND, **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Saint-Vit : Mme Anne BIHR Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY, **Villars Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN représenté par son suppléant M. Didier TODESCHINI

#### Etaient absents :

**Amagney** : M. Thomas JAVAUX Besançon : M. Hasni ALEM, Mme Julie CHETTOUH, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Thierry PETAMENT, **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauenne : Mme Valérie DRUGE Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Meray-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. B. LOUIS Palise : M. Daniel GAUTHEROT Venise : M. Jean-Claude CONTINI

#### Secrétaire de séance :

M. Michel JASSEY

#### Procurations de vote :

T. JAVAUX à C. MAGNIN-FEYSOT, M.J. BERNABEU à P. SIMONIN, H. ALEM à A. TERZO, P. BILLEREY à G. SPICHER, N. BOUVET à L. CROIZIER, F. BRAUCHLI à C.DEVESA, A. CHASSAGNE à C. LIME, A. CHAUVET à C. CAULET, J. CHETTOUH à F. BAEHR, P. CREMER à K. BERTAGNOLI, B. CYPRIANI à JE. LAFARGE, L. GAGLILOLO à A. LAROPPE, S. GHARET à A. BENEDETTO, A. GHEZALI à M. ZEHAF, V. HALLER à N. SOURISSEAU, P.C. HENRY à M. PIGNARD, D. HUGUET à F. BOUSSO, M. LAMBERT à M. LEMERCIER, A. MARTIN à K. ROCHDI, C. MICHEL à N. BODIN, M.T. MICHEL à M. ETEVENARD, L. MULOT à G. BAILLY, T. PETAMENT à L. FAGAUT, F. PRESSE à A. POULIN, J.H. ROUX à S. WANLIN, J. SORLIN à S. COUDRY, C. WERTHE à C. VARET, A. BLESSEMAILLE à J. KRIEGER, R. BLAISON à V. MAILLARD, O. LEGAIN à C. BARTHELET, F. BAILLY à C. MAIRE, V. DRUGE à F. GALLIOU, M. LEOTARD à E. BOURGEOIS, M. DONEY à J.M. CAYUELA, P. OUDOT à J.F. MENESTRIER, H. TRUDET à D. HUOT, J.P. JANNIN à P. CONTOZ, C. LINDECKER à F. LAIDIE, S. RUTKOWSKI à M. FELT, D. PARIS à G. GAVIGNET, P. PERNOT à F. RACLOT, L. BERNARD à J.P. MICHAUD, B. LOUIS à F. TAILLARD, A. OLSZAK à P. CHANEY, D. GAUTHEROT à G. ORY, J.M. BOUSSET à P. AYACHE, N. DUSSAUCY à H. ASTRIC ANSART, A. BIHR à P. ROUTHIER, J. SIMONDON à V. FIETIER, F. BARBAROSSA à Y. GUYEN, J.M. JOUFFROY à Y. MAURICE et D. LEGAIN à D. LHOMME

## Versement d'une subvention à l'association STATION B Soutien à l'émergence de la filière numérique

**Rapporteur** : Nicolas BODIN, Vice-Président

**Commission** : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024	Montant du budget 2020 : 135 000 €
Fabrique Numérique de Territoire	Montant de l'opération : 90 600 €

### Résumé :

Grand Besançon Métropole (GBM) souhaite développer un pôle d'excellence numérique au sein du quartier Planoise.

Afin d'animer et de développer une filière numérique dynamique sur notre territoire, il a été décidé par les acteurs de cet écosystème, organismes de formation, entreprises et acteurs institutionnels de créer une association de préfiguration de la future technopole Numérique.

Cette association Station B va être dotée de financements issus d'un appel à projet de l'Etat (ANCT), qui ont été versés à GBM, dans l'attente de la création de cette association.

Le présent rapport a pour objet d'autoriser le versement de ces financements d'un montant de 90 600 € à l'association Station B et d'autoriser la Présidente à signer la convention afférente.

### I. Station B

Le Contrat de Ville de GBM, signé le 21 février 2015, porte l'ambition de faire de Planoise, quartier prioritaire pour la politique de la ville de plus 15.000 habitants, un « quartier d'excellence numérique ». Cette ambition est confirmée au travers du NPRU qui vient d'être contractualisé avec l'ANRU. Elle agrège de nombreux projets, de taille et d'importance variable mais qui tous concourent à donner du pouvoir d'agir aux habitants.

Il s'agit de former différemment aux métiers de demain, de développer la filière numérique mais aussi de favoriser la création d'entreprises dans ce secteur via un parcours entrepreneur complet incluant un tiers-lieu qui soit à la fois espace ressources, lieu d'innovation et espace de travail et d'échanges : la coopérative du numérique.

Elle doit devenir le lieu totem de la filière numérique à l'échelle de la communauté urbaine mais aussi du pôle métropolitain centre Franche-Comté, créant ainsi un troisième pôle d'excellence, à l'égal de ceux structurés autour des microtechniques (Temis Innovation) et de la santé (Bioinnovation).

Le bâtiment qui accueillera ce projet sera livré fin 2022 mais la dynamique engagée depuis plusieurs mois au travers notamment de l'installation d'un site de préfiguration, est solide.

Afin d'accélérer la structuration de la filière numérique et son développement sur le territoire, GBM a répondu au nom d'un ensemble de partenaires publics et privés à un appel à manifestation d'intérêt de l'agence national pour la cohésion des territoires (ANCT), FABRIQUES NUMERIQUE DE TERRITOIRE et en a été lauréat.

La candidature déposée portait l'ambition de développer un tiers-lieu multi sites, baptisé « Station B », au sein du quartier de Planoise, proposant une offre de services solide en matière de numérique pour structurer et accélérer la démarche engagée pour faire du numérique un vecteur de développement économique et d'insertion scolaire, sociale et professionnelle sur notre territoire :

- En soutenant les utilisateurs actuels du site des « Fabriques du 10 », préfiguration de la Coopérative du Numérique, dans leurs projets de développement.
- En élargissant l'offre de services aux utilisateurs potentiels de la Coopérative via la mise à disposition de nouveaux espaces et d'équipements complémentaires puisque le site des Fabriques du 10 est aujourd'hui trop petit et aux entreprises du territoire, qu'elles fassent partie de la filière numérique ou qu'elles aient besoin de compétences dans ce domaine pour leurs projets de développement.
- En s'associant aux projets éducatifs et intergénérationnels développés dans le quartier.
- En organisant dès à présent de façon formelle par la création de cette association de préfiguration et la mobilisation d'une équipe dédiée, la gouvernance et le pilotage de cette Coopérative et le développement d'un pôle d'excellence numérique d'intérêt régional sur Planoise.

Il était précisé dans notre candidature que le pilotage de ce projet et les actions proposées seraient confiées dès que possible à une association de préfiguration dont la gouvernance serait assurée par les entreprises avec l'appui de GBM. C'est dans ce cadre qu'a été constituée l'association STATION B.

**Il s'agit via ce rapport de lui transférer les financements versés par l'ANCT pour la mise en œuvre du projet pour lequel nous avons été lauréat afin qu'elle assure la suite de sa mise en œuvre et développe d'autres projets au service d'une filière numérique dynamique.**

## **II. Organisation de l'association de préfiguration STATION B**

L'Assemblée Générale Constitutive de cette association a eu lieu le 29 septembre 2020.

A cette occasion ont été élus les membres du CA de l'association répartis en 4 collèges

- Le collège « acteurs privés » : il est composé des personnes physiques ou morales, agissant à titre individuel ou professionnel, (PME, TPE, associatives et groupes), intéressées à la réalisation de l'objet de l'association.
- Le collège « secteur public et institutionnel » : il est composé des collectivités locales et des structures parapubliques déployant leur action sur le territoire concerné et susceptibles d'être intéressées à la réalisation de l'objet de l'association.
- Le collège « académique et éducatif » : il est composé des universités, des laboratoires, des organismes de formation, des associations œuvrant dans le milieu de l'éducation ou de l'enseignement.
- Le collège « personnalités qualifiées » : il est composé de trois personnalités qualifiées, reconnues pour leur expérience et leur expertise dans les domaines liés à l'objet de l'association, désignées par les membres fondateurs, statuant à la majorité des 2/3.

Le CA a élu ensuite le bureau de cette association, elle est présidée par Denis PUERTOLAS, dirigeant de la société DP CONSEILS

## **III – Financement**

Afin d'engager les actions prévues dans la réponse à l'AMI retenue par l'ETAT, mais aussi d'en développer de nouvelles, GBM, qui a reçu les premiers financements de l'ANCT, va les utiliser pour verser à STATION B une subvention correspondante de 90 600 € pour un 1<sup>er</sup> exercice.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de 90 600 € à l'association STATION B pour la mise en œuvre de projet Fabrique Numérique de Territoire,
- autorise Madame la Présidente ou son représentant, à signer toute convention afférente au versement de cette subvention.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 117

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0